



Shirley Tagalik, éducatrice et auteure au CCNSA, sur les valeurs inuites du partage. (1 :39)

Plusieurs personnes célèbrent encore la première chasse d'un enfant. Alors, lorsqu'un enfant attrape son premier poisson ou premier caribou, ou quoi que ce soit, elle ou il doit le rapporter. Il ne lui est pas permis de le manger ou, si c'est un animal, il ne lui est pas permis d'y toucher ou de l'écorcher.

Il faut le rapporter et le donner, habituellement, à la personne de qui elle ou il tire son nom ou à ses grands-parents, ou aux aînés de la communauté, et ensuite il y a célébration et partage au sein de la communauté. C'est un signe que l'enfant a le rôle de partager; s'il trouve de la nourriture, son rôle est de la partager avec les autres.

De nos jours, le fondement des croyances qui a soutenu le développement socioculturel des Inuits oscille. Comment se manifeste donc le partage au-delà de la première chasse? Mon mari a été élevé de sorte qu'après une chasse réussie, il devait d'abord donner de la nourriture aux veuves, aux femmes sans mari ou aux aînés. Notre famille reçoit donc la nourriture qui reste. Il ne pouvait pas chasser *sans* partager la nourriture avec des membres de la communauté.